

SESSION 2023 CAP FLEURISTE

Affaire suivie par B. RAPICANO-TZANKOFF

L'épreuve **EP2** (Vente, conseil et mise en valeur de l'offre) comprend un dossier personnel réalisé par le candidat avant l'épreuve. **Ce dossier est obligatoire.**

Ce dossier sera constitué d'une documentation présentant des exemples de mise en valeur des végétaux et des produits en lien avec l'environnement commercial, économique, juridique et social, rencontrés par le candidat lors de ses périodes de formation en entreprise. Il ne dépassera pas 10 pages.

La documentation peut être écrite, graphique et iconographique.

Ce dossier est à réaliser en double exemplaire :

- Le 1^{er} exemplaire devra être remis au Rectorat avant le **2 juin 2023**
- Le 2^{eme} exemplaire sera à apporter le jour de l'épreuve.

NOTE IMPORTANTE

Pour les candidats qui présentent l'EP2

Il est **impératif** de rendre un dossier complet et conforme à la réglementation et de l'envoyer à :

RECTORAT DE LYON

DEC 9

94, rue Hénon

BP 64571

69244 Lyon cedex 04

avant le 2 juin 2023

Sans cela vous ne pourrez pas passer l'épreuve concernée.

SESSION JUIN 2023 CAP FLEURISTE

Notice Spécifique

Concernant les terrains de stage

Cette notice concerne les candidats passant la pratique professionnelle en contrôle ponctuel. Afin d'être convoqué(e) pour l'épreuve de vente en magasin(EP2), vous devez obligatoirement renseigner ce document, sans oublier de le signer et l'envoyer :

POUR LE VENDREDI 3 MARS 2023 AU PLUS TARD AU :

Rectorat de Lyon Direction des Examens et Concours

94, rue Hénon – BP 64571 – 69244 LYON cedex 04

A remplir par le candidat	
NOM PATRONYMIQUE	Prénoms
NOM D'EPOUSE	Date de naissance
Pour les candidats scolarisés, veuillez préciser les coordonnées de l'établissement	

Le responsable du magasin ainsi que le maître de stage devront être informés des date et heure de l'évaluation de l'épreuve pratique par le candidat à réception de sa convocation.

A remplir par le tuteur maître de stage ou d'apprentissage				
Nom du magasin ou entrepôt				
Adresse (où se déroulera l'examen)				
Nom du tuteur :		(où il peut être joint)		
Tél :				
@ :				
Heures d'ouverture du point de vente	Matin	Après-midi	cachet du magasin OBLIGATOIRE	
Lundi	h à h	h à h		
Mardi	h à h	h à h		
Mercredi	h à h	h à h		
Jeudi	h à h	h à h		
Vendredi	h à h	h à h		
Merci d'indiquer les jours de fermeture de votre magasin				

Signature du candidat :